DEL2026-45

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260430-DEL2026_45-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	15	19

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DHEERE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, M. DELAPORTE Christophe, Mme FOURRIER Geneviève, M. LE LEUCH Eric, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : M. ARTIGE Jean-François (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme BUSSIERE Hélène (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), Mme FORIN Laurence (pouvoir à M. GOUARIN Joël), Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Absents : -

Date de convocation : 23 avril 2026
Secrétaire de séance : M. DELAPORTE Christophe

45-2026 Budget Campings - Affectation des résultats 2025

Rapporteur : M. Christophe DELAPORTE

Rappel des résultats de l'exercice 2025 :

	FONCTIONNEMENT€	INVESTISSEMENT€
RECETTES TOTALES	1 274 963,08	163 462,63
DEPENSES TOTALES	983 708,91	78 565,02
RESULTAT 2025	291 254,17	84 897,61
REPORT EXERCICE PRECEDENT N-1	0,00	165 733,65
RESULTAT DE CLOTURE N	291 254,17	250 631,26

Restes à réaliser en investissement à reporter en 2026 (€) :

Dépenses : 339 126,93

Recettes : 937,00

Solde des restes à réaliser : -338 189,93

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement (€) :

Excédent de fonctionnement 2025 à affecter (A)	291 254,17
Solde d'exécution d'investissement N (R001) (B)	250 631,26
Solde des Restes à réaliser en investissement (C)	-338 189,93
Besoin de financement en investissement (E) = (Solde RAR – D001) (D = B+ C si C négatif)	-87 558,67
AFFECTATION de l'excédent de fonctionnement N (A)	291 254,17
1/ Affectation au 1068 (couverture au minimum du besoin de financement) (E)	291 254,17
2/ Report en fonctionnement au R/002 (du surplus non affecté au 1068) (F = A-E)	0,00

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260430-DEL2026_45-DE

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 avril 2026 ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À 15 VOIX POUR ET 4 CONTRE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Décide d'affecter** au budget 2026, le résultat 2025 de la section de fonctionnement du budget des campings comme indiqué dans le tableau ci-dessus, soit 291 254,17 euros en réserve au 1068 en investissement ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Le secrétaire de séance
M. DELAPORTE Christophe

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 30 avril 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON (MORBIHAN) 56